



Lainville-en-Vexin, le 12 août 2024

**A l'attention de l'ensemble des parents
d'élèves scolarisés au collège et au lycée
Habitants Lainville-en-Vexin**

Référence : MQ/SM/24.118

Objet : Inscription pour les coupons CADHOC

Madame, Monsieur,

A l'occasion de la rentrée scolaire, le Conseil municipal a souhaité maintenir la distribution de coupon Cadhoc d'un montant de 20€, aux collégiens et lycéens (jusqu'à l'obtention de leur Baccalauréat).

Pour en bénéficier, je vous remercie de bien vouloir procéder à l'inscription de votre/vos enfants par mail (mairie.lainville@orange.fr). en indiquant leur nom et prénom ainsi que l'établissement et la classe fréquentée sur le coupon réponse ci-dessous.

Ces chèques Cadhoc représentent un effort financier pour la commune. En 2023, tous les chèques commandés non pas été retirés malgré plusieurs relances. Ainsi, je compte sur votre compréhension pour venir retirer ces chèques qui seront à votre disposition courant octobre, sur présentation d'un certificat de scolarité attestant de la scolarisation de l'enfant au sein d'un collège ou d'un lycée.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Martine QUIGNARD
maire de Lainville-en-Vexin



✂

A RETOURNER EN MAIRIE POUR LE 10 SEPTEMBRE AU PLUS TARD

M. / Mme :

Adresse :

NOM et Prénom de l'enfant

Classe : Etablissement scolaire :